

Le Comité des fêtes signe la feuille de présence, qui sera annexée au présent compte-rendu.

Daniel HALOTEL demande la parole pour annoncer son départ du poste de Président du Club de randonnée et présente ses successeurs :

! Mesdames Colette LETELLIER et Marie-Pierre DUHORNAY.

Le club de randonnées compte 54 inscrits dont 25% sont des boschervillais.

Annette FOUCART, Présidente, et le comité des fêtes remercient Daniel pour toutes ces années d'engagement auprès du club de randonnée et souhaite la bienvenue à Colette et Marie-Pierre.

1) BILAN FINANCIER

René CABRELLI, Trésorier, présente ensuite point par point, le bilan financier arrêté au 12 Octobre 2019 :

- ! Club de rando s'autofinance par les inscriptions. Seul coût = pains au chocolat ☺
- ! Soirée casino : déficitaire de 2 229,83€. René souligne qu'il n'y a aucun jugement à porter sur cette soirée qui se voulait originale et sur l'investissement des bénévoles. Le thème n'a pas fait l'unanimité auprès des boschervillais, c'est ainsi, il faut parfois oser des soirées moins « classiques ». Franck GUEROULT rappelle que ce manque de participants est probablement lié à une communication trop tardive qui a empêché les personnes prises par d'autres engagements de se libérer.
- ! Salon de peinture et sculpture : bénéficiaire de 1 521,44 €, gestion autosuffisante. Le pourcentage récupéré sur la vente de tableaux permet à la commission SMB Arts de financer ses investissements.
- ! Fête du village et mardis de juin : bénéfice de 5 573, 83€ lié à la reprise de la buvette suite au départ de Jean-Baptiste (Roumardière) et au fait que la Belle de Mai n'a pas souhaité prendre la suite au profit du CDF. René CABRELLI insiste sur le fait qu'il faut rester prudent et ne pas s'arrêter à ce montant pour les années à venir. En effet, si la buvette a particulièrement bien fonctionné c'est grâce, cette année encore, à une météo très clémente en juin.
- ! Vide grenier : pas de dépenses, uniquement bénéficiaire de 434 € lié aux inscriptions.
- ! Salon de puériculture : manifestation prévue le 10 novembre. Annette Foucart informe le comité que le salon affiche complet avec 21 inscriptions, soit 132 €.

- ! Marché de Noël : manifestation prévue les 30 novembre et 1^{er} décembre : nous sommes à ce jour à 26 inscriptions et en attente de quelques réponses. Le marché est également complet.
- ! Festival Pom pom pom Poom : Belle réussite pour une première puisque nous avons couvert quasiment tous les frais (10 000€ = coût des musiciens, env. 2000€ = hébergement + communication + location piano) grâce à la subvention de 2000€ de la mairie, l'achat par le département d'un concert qui s'est joué dans les jardins de l'abbaye (3500€) et les entrées.

Nous étions en trésorerie au 31/12/2018 à 10 497,39€. Nous sommes au 12 octobre 2019 à 14 957,70€ sachant qu'au-delà des manifestations habituelles qui se sont tenues en 2019, il aura fallu financer le festival (soit env. 12000€).

Bilan final : Résultat plutôt satisfaisant.

2. FESTIVAL POM POM POM POOM

Annette FOUCART remercie l'équipe du comité des fêtes qui s'est particulièrement investie pour le bon fonctionnement de ce festival.

Frank, qui a assuré toute la manutention des chaises et les voyages en camion entre les différents concerts, aidé suivant le lieu de Pascal, Gérard, et Christian et qui, avec Olivier, s'est arraché les cheveux pour construire le parquet du flamenco !

Thérèse, la cantinière, qui a œuvré comme un chef pour nourrir l'équipe de musiciens, Babeth qui était sur tous les fronts entre le festival et les ateliers d'artistes et qui, avec Jean-Christian ont gentiment hébergé un musicien, tout comme Bruno Delahaye, Eric et Sophie. Merci aussi à Aline et Pascal qui ont ouvert leur maison pour une répétition.

Merci à Florence pour le travail autour de la communication.

Et puis il faut remercier :

La famille De St Seine, Diane De Beaupuis, Thérèse et Olivier pour nous avoir ouvert leurs portes aux concerts.

Le courrier cauchois et ResMusica pour leurs critiques élogieuses dans leurs éditions.

Et enfin les subventions accordées par la commune (2000€), le département (3500€) et le crédit mutuel de Duclair (200€).

Annette FOUCART rappelle que c'était une première et compte-tenu du coût du festival et du budget du CDF le challenge était important. Mais le résultat est plus qu'encourageant puisque nous avons refusé du monde

Au niveau des réservations, nous avons eu :

Flamenco : 147 spectateurs

Salle capitulaire : jusqu'à 80 personnes

Jazz : 90 spectateurs

Chez Thérèse et Olivier : 39 spectateurs

Centre équestre : 121 spectateurs

Réservations auxquelles il faut ajouter plusieurs personnes qui se sont présentées sans avoir réservé ainsi que les invités (VIP)

Résultat, nous avons accueilli environ 500 personnes et des demandes pour renouveler l'expérience l'an prochain !

Annette FOUCART souligne que si nous renouvelons cette opération l'an prochain, il faudra être très vigilant quant à la sécurité (en particulier beaucoup moins de personnes à la ferme des templiers). Annette FOUCART et René CABRELLI vont travailler sur ce dossier et également prendre contact avec l'assureur pour l'ensemble des manifestations annuelles.

Annette Foucart fait part de la demande de Sophie De-Saint-Seine. Suite au festival qui s'est tenu à la ferme des templiers, une enveloppe peut-elle être accordée par le comité des fêtes ? Celle-ci serait dédiée à la restauration du bâtiment de la ferme de templiers ayant subi des dommages suite à un incendie.

Frank COLLIAUX rappelle que cette demande avait déjà été faite lors d'un rendez-vous avant le festival et qu'aucune suite n'avait été donnée.

Par ailleurs, si un don est fait à la ferme des templiers, le comité des fêtes doit également en faire un à Diane De Beaupuis pour le poney club.

Il est également important de préciser que, bien que le festival ait remporté un franc succès et que les subventions et les entrées aient permis de financer une grande partie de cette manifestation, le comité des fêtes est malgré cela déficitaire d'environ 1000€.

Sylvie Bourgeois, élue représentant la commune, précise que ce n'est pas au comité des fêtes de faire ce type de don, et suggère que Mr et Mme de SAINT SEINE fassent une demande auprès de la commune dans le cadre des subventions accordées par celle-ci aux associations.

Hélios Azoulay et Annette Foucart relatent les retours très positifs des personnes ayant participé au festival. Aline Martinot confirme ces propos tout en précisant qu'elle a eu néanmoins plusieurs commentaires de personnes ayant assisté au flamenco (spectacle très apprécié pour la prestation de qualité assuré par la danseuse) et un peu frustrés de ne voir que la tête et les bras de la danseuse. Marielle Rubens et Hélios Azoulay commentent les réflexions menées lors de la répétition : estrade en béton et cachée par un rebord qui n'aurait pas permis de voir les pieds, espace limité lié au rideau, problèmes techniques pour le guitariste (branchements) si la danseuse était au milieu de la salle. Réflexion à mener pour l'an prochain.

3. SALON DE PEINTURE

Michèle PAVIOT précise que le salon 2020 se constitue avec quasiment tous les artistes inscrits. Elle rappelle que plusieurs membres du comité des fêtes, ici présents, sont également membres de la commission SMB Art (Babeth CORDIER, Daniel HALOTEL, Annette FOU CART)

Après s'être équipé des habillages des grilles et de l'estrade, de l'éclairage, Michèle PAVIOT souhaite poursuivre les investissements, qui rappelons le sont en autofinancement, en terminant par l'achat de spots manquants pour un montant de 500€ environ. Voir auprès d'Eric Chevalier pour retrouver les spots identiques à ceux précédemment achetés.

Michèle PAVIOT propose de revendre les anciens spots à une association intéressée par l'acquisition de ce matériel. Le comité des fêtes donne son accord.

4. ATELIERS D'ARTISTES

- ! 22 inscrits
- ! 19 présents
- ! Eviter 2 manifestations le même week-end → surcharge de travail, une des deux manifestations est pénalisée, les exposants n'ont pu assister à tous les concerts puisqu'ils devaient assurer la permanence aux ateliers d'artistes
- ! Une réunion est programmée en fin d'année pour le bilan et l'organisation 2020

Annette Foucart a adressé un mail à la Métropole afin de connaître les dates pour 2020 et fixer ainsi la date du festival → Pas de réponse à ce jour.

5. SALON DE LA PUERICULTURE ET DU JOUET

- ! Complet
 - ! 22 inscriptions (21 l'an dernier)
 - ! 44 tables (28 l'an dernier)
 - ! 132€ de recette (lié aux inscriptions)
- Conception de 3 banderoles pour un montant de 353,10€.
Celles-ci pourront être réutilisées les années suivantes.

6. MARCHE DE NOËL

- ! Complet
 - ! 26 inscriptions
 - ! 47 tables
 - ! 705€ de recette (lié aux inscriptions)
- Conception de 3 banderoles pour un montant de 353,10€ et qui pourront également être réutilisées les prochaines années.

7. REFLEXIONS SUR LE PLANNING 2020

Annette Foucart liste les manifestations proposées pour 2020 et suggère de retenir dès maintenant les dates :

- ! Randonnée (définies par le club de randonnée)
 - ! Assemblée générale : Lundi 3 février 2020 à 19h
 - ! Vide-dressing (proposé par Florence) : Dimanche 9 février 2020
 - ! Soirée dansante antillaise (proposé par Eric) : le samedi 4 avril 2020
- Les repas seront fournis par le gendre de JL Guénet qui était présente aux mardis de juin*
- ! Salon de peinture (Michèle) : du 21 au 24 mai 2020
 - ! Fête du village : 6 et 7 juin 2020 → rassemblement motos (proposé par Babeth et Jean-Christian) et animations sur les jardins, la couleur et Normandie impressionniste en lien avec Marie-Laure Sucré (Annette)
 - ! Mardis de juin : les 2 - 9 - 16 - 23 et 30 juin 2020
 - ! Festival musical (Hélios et Marielle) en fonction de la date des ateliers d'artistes transmise par la Métropole
 - ! Ateliers d'artistes : Mail envoyé par Annette FOUCART à la Métropole (réponse en attente)
 - ! Salon puériculture : dimanche 8 novembre 2020
 - ! Marché de Noël : les 5 et 6 décembre 2020

Voici, parmi nos manifestations habituelles, quelques idées à mettre en place sur 2020 ou 2021 :

- ! Salon des petites mains et des savoir-faire (proposé par Babeth)
- ! Atelier "mémoire du village" (proposé par Babeth)
- ! Salon des collectionneurs et des objets d'art (proposé par Annette=)
- ! Fête des enfants (Annette/Astrid)
- ! Soirée "voyage" (proposé par Céline VILLETARD)

8. QUESTIONS DIVERSES

Sylvie BOURGAIS interroge le comité des fêtes quant au démontage des barnums actuellement en place sur l'esplanade de la mairie.

